P.V. DE REUNION DU C.A.

Date :	31/05/2022
Lieu :	Cafétéria de l'ABCDance hall, rue du Cloître, 81, Clairefontaine, 6700 Arlon
Horaire :	de 20 :00 à 22 :00
Président :	Louis Lejeune
Secrétaire :	Henri Steppé
Trésorier :	Paul Naa

Administrateurs convoqués

Président :	Louis Lejeune	Administrateurs :	Patrick Kemper
Secrétaire :	Henri Steppé		Colette Hansen
Trésorier :	Paul Naa		Jean Antoine
			Emile Bichler
			Fernand Useldinger

Invitée : Muriel Hallot

Excusés : René Weyland

1. Approbation du P.V. du 27/04/22

2. Résumé de la réunion du 28/05/22 à 12 :00 avec Didier et Paulette

Présent du côté d'ABCDance : Collette, Emile, Fernand, Jean, Paul, Patrick.

Cette réunion avait pour but de rétablir un climat de confiance entre le C.A. et Didier, de confirmer l'horaire et le programme des cours du jeudi de danses en ligne et éventuellement du vendredi de danses caribéennes de la saison 2022-2023.

Les avis et ressentis des deux parties ont été échangés cordialement. Néanmoins, certaines conditions et demandes ont été émises par Didier afin de pouvoir entrevoir de continuer à donner ses cours au sein d'ABCDance dans le futur. Notre réponse était qu'un C.A. serait organisé à cet effet et des réponses seraient apportées prochainement.

En fin de réunion, Didier sort un texte de cessation de partenariat entre Didier et ABCDance stipulant que, de commun accord, nous ne renouvellerons pas la collaboration pour la saison 2022-2023.

Plusieurs membres d'ABCDance ont été étonné de cette façon de faire dans le contexte des propos constructifs tenus durant la réunion. Patrick a refusé de signer le document, argumentant que cela nécessitait une décision du C.A. préalable. Que nous reviendrions vers lui en même temps qu'avec les autres points nécessitant une réponse.

3. Analyse de la lettre de cessation de collaboration de Didier

Comme ABCDance avait déjà envoyé un courrier officiel le 28/04/22, actant la décision de Didier et signifiant dès lors la non reconduction du contrat qui nous liait, le C.A. a décidé qu'il n'y avait aucune raison de signer cette lettre de commun accord.

4. Prolongation de la collaboration avec Didier Dom pour la saison 2022-2023

Compte tenu des différents mails, courriers et réunions avec Didier Dom, les membres du comité désirent-ils encore prolonger la collaboration avec ce professeur ?
Décision à la majorité simple : NON à la continuation de la collaboration pour la saison 2022-2023.
Suite à cette décision, les réponses aux points suivants n'ont plus de raison d'être
1) stratégie et formalisation de l'engagement du club envers Didier pour le rassurer et lui redonner confiance
2) ébauche d'un planning des cours que nous désirons qu'il reprenne le vendredi
3) ébauche d'une proposition des conditions contractuelles

5. Décision d'arrêter ou continuer l'enseignement des Danses en lignes et/ou les danses caribéennes

Tous les membres du C.A. sont unanimes pour dire que ces danses ont rencontré beaucoup de succès puisque +/- 50% des membres y sont inscrits.
Le C.A. décide donc de continuer les recherches de nouveaux professeurs déjà en cours.

6. Organisation de l'accueil de Madame Ford-Octave le mercredi 01/06/22

Paul, Henri, Emile et Fernand seront présents et la prendront en charge afin de lui expliquer notre organisation et répondre à ses questions le cas échéant.

7. Divers

8. Date de la prochaine réunion

Jeudi 14/07/22 à 20 :00
